



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

Le football avec l'accent du sud



COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

REUNION DE BUREAU DU 15/10/2020

Présidente : CORNUS C.

Présent : AKKERMANS F. – DURANTE-MALVY F. – MARTIN G.

Excusé : LLEWELLYN A.

Assiste : FEULLADE D. (CTRA)

Objet : Convocation de 3 arbitres régionaux et un observateur suite à une rencontre de R3

Au vu des éléments transmis (plusieurs rapports, une observation ainsi qu'une vidéo complétant le dossier), et repris lors de la réunion, les 3 arbitres ont été invités à apporter leurs explications quant à une faute technique commise le jour de la rencontre.

L'observateur désigné en tant que tel a ensuite donné sa version.

Lors de la réunion, les 3 arbitres ont bien reconnu l'erreur commise mais les excuses présentées n'ont aucun impact sur le caractère inexplicable de cette faute technique ni sur l'incidence de celle-ci.

Aussi, le bureau de la CRA décide d'appliquer une mesure administrative de non-désignation pour « faute technique avérée ayant eu un impact majeur sur le match » de 2 week-ends envers les 3 arbitres.

Les 2 week-ends seront ceux des 31/10/2020 et 01/11/2020 + 7 et 8/11/2020.

La présente décision est susceptible d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa publication dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.O.

Le secrétaire de séance : Gaétan MARTIN

La présidente : Christie CORNUS